



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Rapport annuel 2017



**SYNTHÈSE LOCALE
ASSAINISSEMENT**

**PÉRIMÈTRE DE
DRACHENBRONN
BIRLENBACH**



VOTRE COMMISSION LOCALE

VOTRE PRÉSIDENT :

Georges WERLY

Proximité et sens du service public : ces valeurs s'incarnent pleinement ces deux dernières années, suite à l'importante mobilisation des forces du SDEA liée aux événements pluvieux exceptionnels et aux températures extrêmes de l'hiver. Il a fallu faire face rapidement et efficacement aux situations d'urgence au bénéfice de tous les territoires.

Au printemps 2016, les inondations et les coulées boueuses ont été nombreuses sur plusieurs de nos secteurs, générant 164 interventions diverses et des opérations d'urgence de nettoyage d'avaloirs ou de curage de réseaux. Au cours de l'hiver 2017, plus de 250 ruptures de conduites d'eau potable ont été générées en raison de fortes gelées. Plusieurs dizaines d'agents ont été mobilisés en journée, mais aussi la nuit et les week-ends par le biais de la permanence 24h/24 et 7j/7. Parfois, ce sont des situations de crise qu'il a fallu gérer avec efficacité et de manière coordonnée.

Nous savons que nous pouvons compter sur la mobilisation exceptionnelle du SDEA, un engagement au service de la population, salué par de nombreux élus, ainsi que par les services d'urgence.

Le présent rapport annuel rend compte de manière synthétique des principaux résultats financiers et techniques, ainsi que des performances du système pour l'année 2017. Pour toute question ou information, un espace dédié vous est accessible depuis notre site : www.sdea.fr.



**PÉRIMÈTRE DE
DRACHENBRONN
-BIRLENBACH**

VOTRE COMMUNE

DRACHENBRONN - BIRLENBACH

- Périmètre créé le **01/01/2008**
- Membre du SDEA depuis **08/04/1983**

VOS USAGERS

- **261** abonnés
- **635** habitants desservis

VOS VOLUMES

- **26 466** m³ assainis
- **101** m³ assainis / abonné / an



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 1 station(s) d'épuration
- 14 déversoir(s) d'orage
- 9,9 km de réseaux communaux
- 207 bouches d'égout

	CAPACITE	
	m ³ /jour	Équiv-hab
Drachenbronn	300	600

Indicateurs de performance	2015	2016	2017
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	91	105	105
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	98 %	98 %	98 %



VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

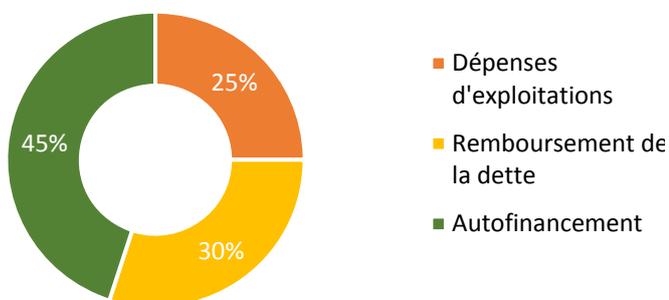
Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : 15,00 € HT/an
- Part variable : 0,85 € HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : 0,975 € HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 1,33 € TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³



Affectation pour 100 € de recette



Evolution des tarifs de l'assainissement





Montant des investissements



Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



Indicateurs financiers	2015	2016	2017
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an	0 an	6,1 ans
Capital restant dû	0 €	0 €	192 590 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	1,72 %	1,72 %	ND
Montant des abandons de créances	0 €	0 €	1 568 €
Taux de réclamations	0 ‰	0 ‰	0 ‰

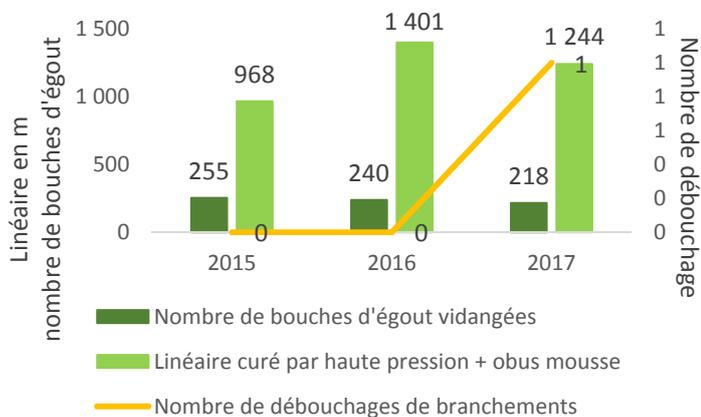
Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

➤ L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux



CHIFFRES CLÉS

- 5,45 tonnes de sables extraits du réseau
- 1,24 km de réseaux curés
- 12,76 % taux de curage
- 218 bouches d'égout vidangées
- 1 débouchage de branchement

Indicateurs de performance	2015	2016	2017
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	0	0	0
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	90	90	90

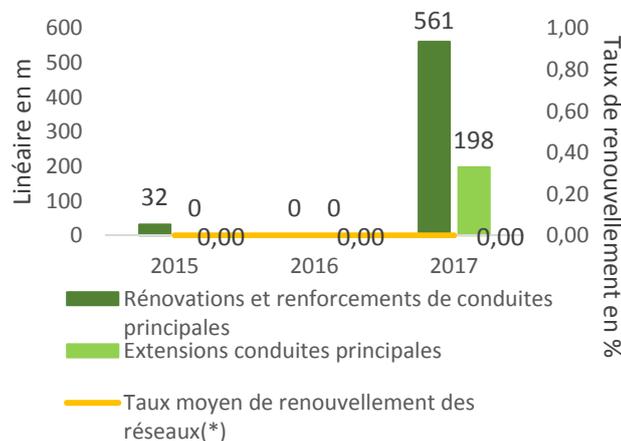
➤ Le Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement (CIPA)

	2015	2016	2017
Domestiques	0	1	1
Assimilables Domestiques	0	0	0
Usagers non Domestiques	0	0	0
Total	0	1	1



TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX

Travaux de rénovation/extension de vos réseaux



Opération d'investissement sur réseaux et ouvrages

La modélisation hydraulique du réseau d'assainissement, engagée en 2016, a montré peu de dysfonctionnements du réseau lors d'une pluie décennale, à l'exception du collecteur de la rue du Camp qui reçoit un bassin versant extérieur naturel important. Par contre, pour les pluies de plus faible intensité, les rejets au niveau des déversoirs d'orage sont très fréquents et impactent de façon excessive le ruisseau Birlenbach. Sur le plan patrimonial, deux points sensibles ont été identifiés dans Birlenbach. D'une part, la canalisation principale cheminant en terrain privé est difficile d'accès pour son entretien et d'autre part, des inspections télévisées ont montré le mauvais état de la canalisation de la rue Principale. Sur la base de ces constats, un programme de travaux a été établi et prévoit en plusieurs tranches :

- la déconnexion d'un maximum de surface naturelle du réseau d'assainissement,
- le transfert de la conduite principale de Birlenbach dans la rue Principale,
- la modification de plusieurs déversoirs d'orage et la création d'un bassin de pollution de 50 m³ pour réduire l'impact des déversements sur le Birlenbach.

Une première tranche de travaux a été réalisée en 2017 et comprend :

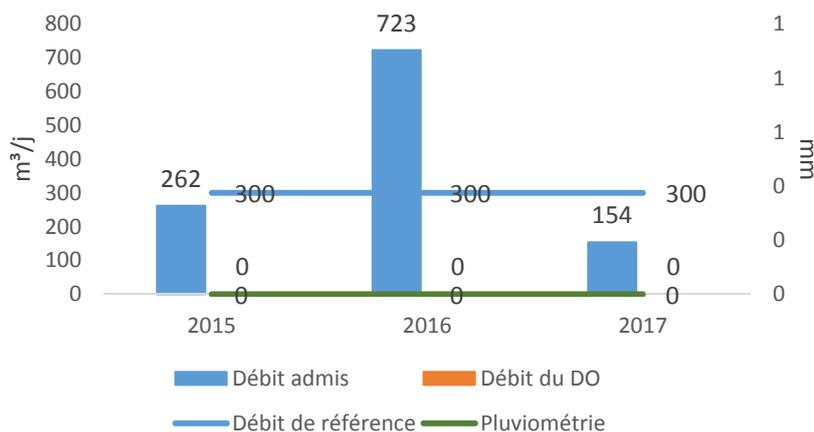
- la rénovation du collecteur et des branchements assainissement dans la rue Principale à BIRLENBACH sur 561 ML.
- l'extension du collecteur assainissement dans la rue Principale à BIRLENBACH sur 30 ML.
- la pose d'un réseau EP DN 400 béton sur 142 ML et 26 ML en fonte DN 300 dans la rue Principale à BIRLENBACH.



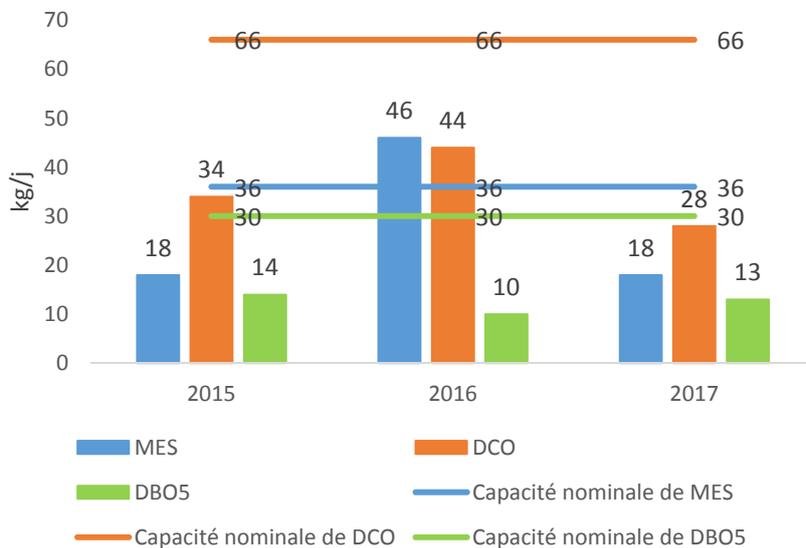
ÉPURATION DE VOS EAUX USÉES ET PLUVIALES

LA FILIÈRE EAU

➤ Évolution des débits moyens entrant sur la station



➤ Évolution des charges moyennes entrant sur la station



La charge hydraulique représente 50 % de la valeur nominale, contre 42 % pour la charge organique.



Indicateurs par station d'épuration	Taux de charge hydraulique (*)	Taux de pollution	Taux de boues évacuées selon filière conforme	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration sans surverse
Drachenbronn	50 %	42 %	100 %	0 %	0 %

Indicateurs de performance	2015	2016	2017
Conformité des équipements d'épuration	100 %	100 %	100 %
Conformité de la performance des équipements d'épuration		100 %	0 %
Conformité de la performance des équipements d'épuration sans surverse			0 %

Bilan de fonctionnement et Travaux

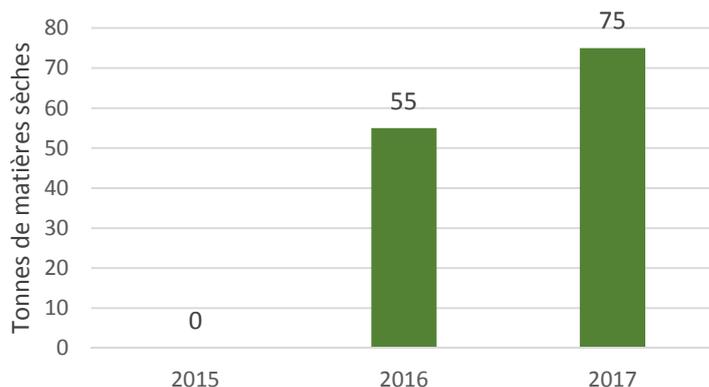
Sur le seul bilan réalisé en 2017 un dépassement sur les MES en sortie est à noter. Ce dépassement est dû à la présence de lentille d'eau dans l'échantillon prélevé.



EXPLOITATION DES STATIONS D'ÉPURATION

LA FILIÈRE BOUE

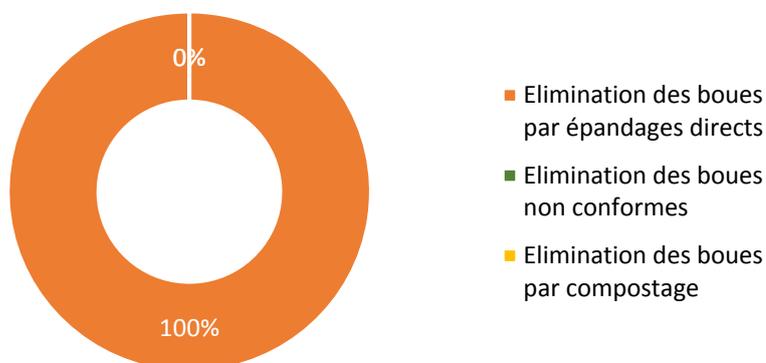
➤ Évolution pluriannuelle de la production de boues sur la station



À noter

Le curage des bassins 1 et 2 a été réalisé en 2017, 924m³ de boues ont été extraits et valorisés en épandage sur des parcelles agricoles. Deux agriculteurs ont mis à disposition 27 hectares. Les teneurs en éléments-traces métalliques et en composés-traces organiques mesurés dans les boues sont très largement inférieures aux valeurs limites réglementaires. Le paramètre marquant est le Zinc avec 18 % de la norme.

➤ Éliminations des boues



VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUÉS ET À VENIR

L'ouvrage d'épuration ne disposant d'aucun arrêté préfectoral de rejet, l'élaboration d'un dossier « Loi sur l'Eau » a été engagé au courant de l'année 2017 pour régulariser la situation administrative du système d'assainissement. Ce dossier sera déposé en 2018 auprès des services de l'État qui procéderont à son instruction et délivreront un arrêté de prescriptions complémentaires.

AUTRES INFORMATIONS

ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX



Curage du bassin



Prétraitement des boues avant épandage



BOUES D'EPURATION ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Une richesse à portée de main



L'épandage agricole comme solution de valorisation des boues

Sous forme de boues brutes ou de compost, 100% des boues produites par les stations de traitement des eaux usées du périmètre SDEA sont valorisées en épandage agricole. Un résultat exemplaire au service du Développement Durable.

Que faire des boues d'épuration ?

- Les boues sont épandues le plus souvent sur les parcelles des communes raccordées au réseau d'assainissement sous forme liquide, déshydratée, séchée ou encore compostée.
- l'épandage des boues constitue un amendement organique en contribuant à l'amélioration de la qualité des sols et en permettant leur fertilisation.
- le déchet produit par le processus d'épuration devient une ressource au bénéfice des exploitants agricoles voisins dans un processus d'économie circulaire.
- Les agriculteurs qui mettent à disposition leurs parcelles agricoles pour l'épandage des boues rendent service à la collectivité.

Comment ?

- en complétant le traitement par une déshydratation et une stabilisation permettant une diminution des volumes et donc les coûts,
- en adaptant le matériel aux conditions d'accès des parcelles,
- en complétant l'épandage par des méthodes d'enfouissement des boues dans le sol,
- en implantant des cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPA) pour retenir l'azote et optimiser la mise à disposition des éléments fertilisants aux plantes,
- en pratiquant parfois du chaulage pour améliorer l'état calcique des sols et garantir un meilleur rendement cultural.

LES ENJEUX D'UNE FILIERE

L'épandage des boues est réalisé dans le cadre de plans d'épandage validés par l'autorité préfectorale et avec un suivi exigeant de la qualité des boues. Ce recyclage de la matière organique s'inscrit aussi dans un plan de fumure permettant de vérifier la capacité de la plante à absorber les éléments fertilisants.



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- **EU** : Eaux usées
- **PPEU** : Station de pompage EU
- **STEP** : Station d'épuration
- **TMS** : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- **MES** : Matières en suspension
- **CIPA** : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- **Capacité nominale** : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- **Auto-surveillance** : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- **Industriel conventionné** : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- **Assimilables Domestiques** : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- **Usagers Non Domestiques** : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DÉFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³** : Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- **Durée d'extinction de la dette** : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) – Voir la fiche descriptive complète sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b>.
- **Taux moyen de renouvellement des réseaux** : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- **Taux de charge hydraulique** : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- **Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées** : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- **Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³** : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalents-habitants
- **Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** : Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...)) – Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète - <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3>



➤ Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	635
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	75 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2017)	1,33 € TTC
Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	98 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	ND
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	0 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	1 568 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	0 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	90
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	6,1 ans
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	ND
P258.1	Taux de réclamations	0‰

*ND = non disponible (indicateurs en cours de définition par le MEEDDAT)